



SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS

DE LA CITÉ DE MONTRÉAL

Assemblée générale

AVIS est par le présent donné que l'assemblée générale semi-annuelle de la Société des Artisans Canadiens-Français de la Cité de Montréal, aura lieu jeudi, le 2 mars prochain, à la salle du Cabinet de Lecture Paroissial, No 1717, rue Notre-Dame. On y procédera à la reddition des comptes, l'élection des officiers, etc., etc.

J. G. W. McGOWN, Sec.-Arch.-Gén.

Directeurs sortant de charge

Les directeurs sortant de charge sont les Messieurs suivant :

Thos A. Grothé, Jos. Thibault, Hormidas Maillé, Domina Gagné, Gr. Léveillé.

L'élection de M. C. E. Ranger a besoin d'être ratifiée.

ART. 54. — Pour avoir droit de voter dans une élection il faut que le membre produise son livret.

Département du Secrétaire de la Province

Québec, ce 3 février 1899.

Monsieur T. A. Grothé, Président, Société des Artisans Canadiens-Français, Montréal.

Monsieur,

Je suis chargé par le Secrétaire de la Province de porter à votre connaissance que, par arrêté en conseil en date du 26 janvier courant, il a plu à monsieur le lieutenant-Gouverneur d'approuver l'amendement fait à l'article 90 des règlements de la « Société des Artisans Canadiens-Français de la Cité de Montréal. »

Vu l'opposition produite, l'amendement fait à l'article 159 k n'a pas été approuvé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOS. BOIVIN,

Assistant secrétaire de la province.

Par suite de la sanction de l'amendement à l'article 90 des règlements, cet article se lit maintenant comme suit :

ART. 90. — « Il est du devoir et à l'entière discrétion du bureau de direction central de placer, pour un temps limité, soit le fonds de réserve ou le fonds consolidé en la manière suivante : prêts aux communautés religieuses, aux fabriques, aux municipalités civiles et aux municipalités scolaires. »

« Avec les garanties voulues et non autrement. Pour disposer des fonds en la manière ci-dessus, il faut les deux tiers des voix du bureau central. »

Succursale de Québec, No 1

Québec, 3 février 1899.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre copie d'une résolution adoptée à l'assemblée générale de la succursale, tenu le 2 du courant, au sujet de certains amendements aux règlements que notre succursale désire présenter à la prochaine assemblée générale de la société.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre dévoué serviteur,

P. E. EMILE BÉLANGER,
Secrétaire.

« Proposé par E. P. Bérubé, appuyé par Octave T. Poitras, et résolu unanimement :—

« Que cette succursale prie l'assemblée générale des membres de la Société des Artisans, d'amender l'article 119 de nos règlements, en permettant à la succursale de Québec de tenir ses assemblées générales trimestrielles le premier vendredi, au lieu du premier jeudi des mois de février et août, et charge le Bureau de Direction de présenter une motion à cet effet à l'assemblée générale des membres de la société, qui sera tenue à Montréal, le premier jeudi de mars prochain. »

P. E. EMILE BÉLANGER.

J. G. W. McGOWN, Ecr., Secrétaire Général de la Société des Artisans, Montréal.

Résultat des Elections dans les Succursales

SUCCURSALE DE QUÉBEC, No 1

Rév. M. A. Dionne, chapelain.

Eugène Blais, Président,	J. Marcotte,	} Directeurs
J. Siméon Matte, 1er Vice-Prés.	L. F. Falardeau,	
Télesphore Gagnon, 2e Vice-Prés.	P. E. Emile Bélanger, Secrétaire.	} Censeurs
L. Napoléon Vallerand, Trés.	P. J. Mailloux,	
Joseph Picard, 1er Com.-Ord.	Ed. Gignac,	} Censeurs
J. N. Gingras, 2me Com.-Ord.	P. Lamontagne,	

SUCCURSALE DE LÉVIS, No 2

Arthur Demers, Président.	Joseph Drapeau,	} Directeurs
Ph. Michaud, 1er Vice-Prés.	Jos. L'Heureux,	
Alex. Léveillé, 2me Vice-Prés.	George Ramsay,	} Censeurs
J. O. Lavoie, Sec.-Arch.	J. H. Carrière,	
Jos. Delisle, Sec.-Trés.	A. N. Lemieux,	} Censeurs
Jos. Côté, 1er Com.-Ord.	George Guenet,	
David Filion, 2me Com.-Ord.		

SUCCURSALE DE SAINT-HYACINTHE No 4

Rév. A. H. Duhamel, chan., chapelain.

J. N. Lemieux, Président.	C. A. Simard,	} Directeurs
Hor. Choquet, 1er Vice-Prés.	J. H. Morin,	
P. A. Lefebvre, 2me Vice-Prés.	J. A. Papillon,	} Directeurs
J. M. Palarçy, Sec.-Trés. et Arch.	G. A. Charpentier,	
F. X. Laprairie, 1er Com.-Ord.	Emile Vigeant,	} Censeurs
Nar. Burque, 2me Com.-Ord.	Emile Robert,	
	Aug. Séguin,	} Censeurs
	J. V. Papineau,	

SUCCURSALE DE SOREL, No 6

J. F. R. Latraverse, Président.	Nazaire Letendre,	} Directeurs
L. H. Paquin, 1er Vice-Prés.	J. F. F. Boulais,	
Alexis Ethier, 2me Vice-Prés.	Jos. Coutu,	} Directeurs
J. R. A. Cardin, Secrétaire.		
J. A. Villiard, Trésorier.		} Censeurs
F. X. A. Paradis, 1er Com.-Ord.	Jos. Pratte,	
Adél. Garceau, 2me Com.-Ord.	Oscar Duhamel,	} Censeurs
	Hub. Champagne,	

SUCCURSALE DE VALLEYFIELD, No 9

Rév. C. A. Santoire, V. G., chapelain.

I. Quenneville, Président.	Chs. Tisseur,	} Directeurs
Z. Brault, 1er Vice-Prés.	D. Lebœuf,	
H. Laplante, 2me Vice-Prés.	O. Latour,	} Directeurs
J. H. Doray, Sec.-Arch. et Trés.	Jos. Ferraud,	
	A. St-Onge,	} Censeurs
I. Bariteau, 1er Com.-Ord.	V. Garthier,	
H. Daigneault, 2me Com.-Ord.	A. Bélanger,	} Censeurs
	E. Solis,	